

Conseil communautaire

Délibération n° 2025/06/26-35	Ressources Humaines : Création d'un poste d'adjoint d'animation à temps non complet
Date et heure de la séance	26 juin 2025 - 19h30
Lieu	Salle de la Mairie - MEALLET
Date de la convocation	20 juin 2025
Président de séance	Jean-Pierre SOULIER
Secrétaire de séance	Olivier ROCHE
Nombre de délégués en exercice	31
Nombre de délégués présents	23
Nombre de pouvoirs	8
Présents ou représentés	31

Conseillers communautaires présents :

Georges ALBESSARD
Elisabeth BALADUC
Jacques BRESSON (Arrivé à 19h48)
Maryse BONNET
Andrée BROUSSE
Marie-Hélène CHASTRE
Thierry CHAMBON
François DEFLISQUE
Michel LAPORTE
Alain MALASSAGNE
Françoise NOUGEIN
Guillaume POINAT
François POUCHOT
Roger RIBAUD
Olivier ROCHE
Cyrille ROLLIN
Jacques ROMEUF
Jacques SERRAT
Jean-Pierre SOULIER
Jean-Jacques VAISSIER
Christian VERT
Serge VIALLEMONTEIL
Edwige ZANCHI

Représentés :

Pouvoir donné à :

Serge LEYMONIE	Jean-Pierre SOULIER
Guy QUINTANEL	Roger RIBAUD
Stéphanie SERIEIX	Serge VILLEMONTEIL
Gérard VABRET	Olivier ROCHE
Alain DELASSAT	Andrée BROUSSE
Sylvie FENIES	Edwige ZANCHI
Béatrice CARTAYRADE	Jean-Jacques VAISSIER
Raymonde THESSANDIER	Jacques SERRAT

Absents :

--

Conseil communautaire

Délibération n° 2025/06/26-35

Ressources Humaines : Création d'un poste d'adjoint d'animation à temps non complet

Monsieur Le Président expose qu'afin de proposer de nouveaux cours pour l'Ecole de danse de la Communauté de Communes du Pays de Mauriac, il est nécessaire de recruter un nouvel agent.

À cet effet, il est proposé au conseil communautaire de créer un poste à temps non complet, sur la base de 7/35^e, d'adjoint d'animation, dans la filière Animation, pour recruter un nouveau professeur de danse, afin de seconder l'actuel, dans le but de compléter l'offre proposée par la Communauté de Communes du Pays de Mauriac à compter du 1^{er} juillet 2025.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Oùï l'exposé de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré,

- **DECIDE de créer un poste permanent d'adjoint d'animation de catégorie C, dans la filière Animation, à temps non complet 7/35^e ;**
- **DIT que les crédits afférents sont inscrits au budget de la Communauté de Communes au budget de l'exercice considéré ;**
- **CHARGE Monsieur le Président d'exécuter la présente.**

Présents ou représentés : 31

Abstentions : 00

Suffrages exprimés : 31

Votes pour : 31

Votes contre : 00

Fait à Meallet, le 26 juin 2025,
Au registre sont les signatures

Le secrétaire de séance,

Le Président,

Olivier ROCHE

Jean-Pierre SOULIER